

Communiqué de presse 11/05/25

Assurer le remplacement dans les établissements scolaires c'est urgent, dans le public aussi !



Depuis deux semaines, le réseau privé catholique très implanté en Bretagne fait savoir qu'il est touché de la même manière que les établissements publics par les restrictions budgétaires imposées sur le remplacement.

Les syndicats, les parents d'élèves et les établissements catholiques s'émeuvent du gel des crédits permettant d'assurer le remplacement.

Le SNES-FSU rappelle que le réseau public est concerné par des mesures similaires depuis deux mois et qu'il avait alerté sur ce point dès le 20 mars, après une enquête qui montrait des suppléances non assurées dans plus d'une centaine d'établissements publics. Des parents d'élèves se sont également mobilisés et la presse locale comme nationale s'est fait l'écho de ces protestations.

Alors que les difficultés du service public d'éducation n'avaient pas fait réagir les responsables politiques, on observe depuis la semaine dernière une levée de boucliers en faveur de l'enseignement privé, en particulier dans le Morbihan. Le président du conseil départemental David Lappartient s'est adressé à la Rectrice et menace de saisir le TA, le député Paul Molac a écrit à la ministre...

Le SNES-FSU Bretagne dénonce ce deux poids deux mesures qui traduit un abandon du service public d'éducation, le seul à accueillir gratuitement et dans un cadre laïc l'ensemble des élèves, de tous les milieux sociaux.

Dès le 13 mai, la FSU appelle les personnels à se mobiliser contre un budget 2026 d'austérité et pour donner des moyens aux services publics de fonctionner.